Terres de sources : protéger durablement la ressource en eau

Pour : Collectivité Eau du Bassin rennais
Date : Depuis 2020
Partenaires : CERFRANCE Bretagne
Région : Bretagne - **Domaines :** Agroécologie Biodiversité / Alimentation

Solagro accompagne la collectivité Eau du Bassin Rennais dans le déploiement de son label local Terres de Sources. Ce label promeut les produits agricoles, issus d'exploitations du Bassin Rennais s'engageant à faire progresser leurs modes de production pour protéger les ressources en eau.

Contexte

Le projet de territoire Terres de Sources, porté par Eau du Bassin Rennais, a permis la mise en place de marchés de prestation de service pour protéger l'eau, grâce à l'achat de produits alimentaires issus des bassins versants et zones de captage d'eau selon des pratiques encadrées par des clauses contractuelles.

Objectifs

• Développer des débouchés pour les produits des exploitations agricoles qui s'engagent à réduire leur impact sur l'environnement;
• Permettre une valorisation économique des cultures pour favoriser un allongement des rotations nécessaire à la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires;
• Créer des espaces de dialogue entre producteurs·rices et consommateurs·rices, collectivités, associations et entreprises, territoires urbains et ruraux;
• Assurer une compatibilité entre le cahier des charges et les conditions d'accès des produits alimentaires aux restaurations collectives conformément à la loi Egalim.

Déroulement

Le projet a utilisé le scénario Afterres2050 comme feuille de route en s'appuyant sur des axes de travail tels que :

• L'évolution des régimes alimentaires de la population;
• L'augmentation de l'autonomie pour l'alimentation des animaux;
• La réduction de la production animale;
• L'augmentation de la proportion d'élevages et de productions économes en intrants.

Solagro a accompagné le projet Terres de Sources dans la définition des modalités de labellisation et du cahier des charges, et participe aujourd'hui à la diffusion et à l'animation du label.

Résultats

Depuis 2015, 109 exploitations agricoles (6550 ha) ont été labellisées Terres de Sources sur la base des référentiels définis au cours du projet.

En 2022, la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Terres de Sources a été créée afin d'encadrer le droit d'usage du label et animer les filières de production.

En 2023, le projet s'étend sur 62 communes et représente une innovation juridique des marchés publics pour la restauration scolaire. Une commande groupée est effectuée auprès de 88 exploitations agricoles pour fournir les établissements scolaires du territoire.

Terres de Sources® a été conçu comme un outil opérationnel de transition agroécologique et alimentaire au service des Projets Alimentaires Territoriaux. Le label est facilement transposable dans d'autres territoires.

Plusieurs temps d'échanges ont été organisés par Solagro afin de présenter cette démarche territoriale.

- Webinaire "Protéger la ressource en eau avec Terres de Sources" - Présentation du label à l'occasion de l'Université Afterres2050
- Webinaire "Démarche collective - Comment s'organiser pour une meilleure valorisation de ses produits?"